



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE ● PÔLE EMPLOI FSU

Travail ● Emploi ● Formation ● Insertion

@snupoleemploi | <http://www.snutefifsu.fr> | [syndicat.snu@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu@pole-emploi.fr)  
SNU-Pôle Emploi FSU - 71, boulevard de BRANDEBOURG | 94200 IVRY SUR SEINE

## DECLARATION SNU

### **CCE 04 Avril 2017 : Solidarité avec le peuple guyanais**

Tout comme Mayotte, qui l'an dernier a vécu une période de mouvements sociaux importants, la Guyane connaît à son tour un mouvement populaire d'ampleur.

Pour le SNU PE la brutalité accrue des politiques d'austérité que subissent depuis trop longtemps les départements et territoires d'outre-mer a déclenché la révolte légitime du peuple guyanais.

L'ensemble des territoires aussi bien d'outre mer que de métropole doivent accéder aux mêmes droits et bénéficier d'une même égalité de traitement.

La Guyane, depuis des décennies, fait l'objet de promesses non tenues de l'État français, qui laissent aggraver la situation économique et sociale du territoire.

Cette violence sociale, issue d'un système institutionnel et économique inique met au ban de la société une partie toujours plus importante de la population dont le degré de pauvreté atteint des niveaux record.

Aujourd'hui la population, dans toutes ses composantes culturelles et sociales, est mobilisée contre le désengagement de l'État. Elle affirme également qu'il y a urgence à ce que les services publics dont Pôle emploi, s'intensifient pour répondre aux besoins imminents de la population et développer des investissements structurels conséquents.

En soutien à cette unité populaire sans précédent, où converge l'ensemble des secteurs professionnels en lutte faisant émerger une conscience collective, le SNU PE tient à exprimer son entière solidarité au combat exemplaire du peuple Guyanais « Pou Lagwiyann dékolé » !

Sur la situation des personnels et de notre institution en Guyane, nous appelons une nouvelle fois la direction générale, à encadrer et prendre toutes les dispositions nécessaires pour aménager voire annuler certains déploiements du plan PE 2020, en Guyane et plus largement dans les Territoires et Département Région Outre Mer.

Paris, le 04 AVRIL 2017